Office Polynésien de l'Habitat

Polynésie française

N° 101020231050/DRI/SRH/hg du 10 octobre 2023

DÉCISION

portant subdélégation de signature de Madame Christiane TENIARO,
Directrice de l'habitat groupé et de la proximité, au profit des agents placés sous son autorité

LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'OFFICE POLYNESIEN DE L'HABITAT

VU la délibération n° 79-22 AT du 1er février 1979 modifiée relative à l'Office Polynésien de l'Habitat ;

VU l'arrêté n° 167/CM du 27 janvier 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office Polynésien de l'Habitat » ;

VU l'arrêté n° 1651/CM du 20 septembre 2023 portant nomination de M. Oraihoomana Teururai en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office polynésien de l'habitat » ;

VU la décision n° 270920230733/DRI/SRH/hg du 27 septembre 2023 portant délégation de signature à Madame Christiane TENIARO, Directrice de l'habitat groupé et de la proximité ;

DÉCIDE

Maina HUNTER

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée à Madame Maina HUNTER, responsable du service gestion locative, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'intervention suivants :

1. Toutes les attestations afférentes au service fait et notes explicatives faisant partie du service fait ;
2. Les congés annuels des agents placés sous son autorité.

Vaihiria TAURUA-SIMETON

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée à Madame Vaihiria TAURUA épouse SIMETON, responsable du service clientèle, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'intervention suivants :

1. Toutes les attestations afférentes au service fait et notes explicatives faisant partie du service fait ;
2. Les congés annuels des agents placés sous son autorité.

Ralph TAHARAGI

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Ralph TAHARAGI, responsable du service gestion familial et social, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'intervention suivants :

Office Polynésien de l'Habitat : Rue Afarerii – Pirae – B.P. 1705 – 98 713 Papeete Tahiti – Polynésie Française
☎: (689) 40 46 36 36 – 🖷: (689) 40 46 36 99 - N° TAHITI 002758 – ✉: dg@oph.pf
www.oph.pf

SOCOTEC ISO 9001

1. Toutes les attestations afférentes au service fait et notes explicatives faisant partie du service fait ;
2. Les congés annuels des agents placés sous son autorité.

Kahaia TEFAATAU

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée à Madame Kahaia TEFAATAU, gestionnaire de la clientèle et de proximité au sein du service à la clientèle, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, toutes les attestations de dépôt et d'enregistrement des dossiers de demande d'aide dans cadre de l'enregistrement et l'instruction desdites demandes.

Article 5 : La présente décision prend effet le lendemain de sa publication sur le site intranet et avant diffusion sur le site internet de l'établissement

Fait à Pirae le 10 octobre 2023

La Directrice de l'habitat groupé et de la proximité

Date de publication :

17 OCT. 2023

Christiane TENIARO